Siret : 393 729 504 00026 - Ape : 926 C - Agrément sportif 73S5307
http://gvlamotte.free.fr - Tél : 09 61 68 46 09 - Mail : gv_lamotteservolex@orange.fr
Adresse des cours : Salle des Pervenches - 201 rue du Curé Jacquier - 73290 La Motte Servolex
Adresse administrative : Maison des Associations – Gym Vitalité - 201 avenue Saint Exupéry -73290 La Motte Servolex

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28/11/2025
SAISON 2024-2025

Karima QIBAA, Présidente de l'association Gym Vitalité, ouvre la séance à 19 h en remerciant les personnes présentes d'avoir accepté de se joindre à nous pour cette Assemblée Générale.

- Pour réunir les adhérents, nous avons envoyé 954 convocations par mail également téléchargeables sur le site depuis le 26 octobre. Nous avons reçu 392 réponses, dont 187 inscrits et 141 pouvoirs.
- En plus des adhérents convoqués, nous avons invité Messieurs Luc BERTHOUD maire de La Motte Servolex, Pascal MITHIEUX premier adjoint délégué à la vie associative et sportive (excusé), Mickaël FRANCESCATO conseiller municipal délégué au sport, Grégory PLANCHE représentant de la Fédération Française des Clubs Omnisports Rhône Alpes (excusé), Patrick MENARD représentant du Dauphiné Libéré et nos animateurs.
- Conformément aux statuts, aucun quorum n'est désormais requis, l'Assemblée Générale peut débuter avec 187 présents.
- Pour le bon déroulement de l'A.G., ont été sollicitées Patricia ROUTIN, Annick CHEVALLIER, Christiane PRIEUR et Maryse VERNIZZI pour s'occuper du comptage des votes (pour rappel, chaque adhérent de plus de 16 ans peut disposer de deux pouvoirs maximum). Laurence HOTTE est chargée de prendre des photos.

La présidence de séance est confiée à Pauline JESSU, qui annonce le déroulement de cette A.G. :

- Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2023-2024
- Rapport moral d'activités 2024-2025
- Bilan financier de l'exercice clos 2024-2025
- Lecture de l'audit réalisée par le vérificateur aux comptes
- Budget prévisionnel et son approbation pour la saison 2026-2027
- Démission et élection des membres du conseil d'administration
- Réponses à vos questions puis lecture de vos remarques
- Parole aux animateurs présents
- Parole aux élus présents et remerciements
- Démonstrations, apéritif dinatoire et soirée dansante

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G. 2023-2024

Le procès-verbal de l'A.G. pour la saison précédente est disponible sur le site internet de l'association.
Pour rappel, l'ensemble des parties avait été voté « pour » à l'unanimité des 211 voix.

Vote du procès-verbal de l'A.G. précédente : contre = 0 pour = 328 s'abstient = 0

RAPPORT MORAL D'ACTIVITES 2024-2025

L'association Gym Vitalité La Motte Servolex a enregistré 839 adhérents, soit 33 de plus que la saison précédente. Les cours ont débuté le 16 septembre 2024 pour se terminer le 20 juin 2025.

<u>BILAN DES INSCRIPTIONS</u>

- Sur 839 adhésions, nous comptions 570 réinscriptions (représentant plus de 68 %) avec une moyenne d'âge de 63 ans et 269 nouvelles adhésions (32,06 %) avec une moyenne d'âge de 50 ans.
- Ces données et proportions sont assez similaires sur les dernières saisons.

Evolution sur ces 3 dernières saisons

- Pour la saison 2024-2025, notre association comptait 108 hommes (soit 12,87 % des adhérents) avec une moyenne d'âge de 67 ans et 731 femmes (soit 87,13 %) pour une moyenne d'âge de 58 ans.
- La moyenne d'âge générale des adhérents sur cette saison était de 59 ans.
- Deux adhérentes présentes parmi nous ce soir sont mises à l'honneur, elles illustrent toute la diversité de notre association : notre doyenne, Madame Lucienne MINOT, 96 ans, ainsi que Charline LIVIN, 17 ans, l'une des plus jeunes participantes aux cours adultes.
- Un peu plus tard, sont salués également les enfants du cours de Zumba, âgés de 7 ans, qui représentent les plus jeunes adhérents de l'association depuis sa création en 1964.

Répartition des adhérents par commune pour la saison 2024-2025

715 adhérents, soit plus de 85 % habitaient les 4 communes suivantes :

Lieux de résidence	Nombre d'inscrits	Pourcentage
La Motte Servolex	443	52,80 %
Chambéry	199	23,72 %
Cognin	37	4,41 %
Le Bourget du Lac	36	4,29 %
Autres communes	124	14,78 %
Total	839	100,00 %

Quelle que soit leur commune de résidence, les adhérents sont accueillis avec plaisir à la Gym Vitalité.

BILAN DES COURS

- En salle, 29 heures de cours ont été proposées par semaine, dont le cours de Gym Parents Enfants.
- En extérieur, 2 heures hebdomadaires de Marche Nordique et 1 heure d'Acti-Marche au stade.
- 18 professeurs ont animé 1 017 heures de cours en salle et en plein air dont 453 heures concernant les cours spécifiques à supplément.
- Nous comptions 25 567 passages dans les cours du Pack avec 19 cours proposés par semaine et 5 532 passages dans les cours spécifiques avec 13 cours par semaine ; soit un total de 31 099 passages dans les différents cours.

Nombre de personnes inscrites par cours

Cours du pack 661 ; Acti-Marche 21 ; Circuit Training Hommes 21 ; Gym du Dos 26 ; Gym Reprise d'Activités 25 ; Marche Nordique 24 ; Mobilité Santé 5 ; Pilates 117 ; Sophrologie 9 ; Taï Chi 15 ; Zumba 27
Total : 951.

Pour les personnes inscrites au Pack et qui ont la possibilité de venir plusieurs fois par semaine, nous vous remercions de privilégier les cours moins fréquentés. Dans la mesure du possible, il s'agit en effet d'éviter la surfréquentation et donc de privilégier le confort de tous.

Bilan de la fréquentation par mois

Mois	Nombre de passages
Septembre	2461
Octobre	3980
Novembre	4157
Décembre	2714
Janvier	3937
Février	2923
Mars	3446
Avril	2578
Mai	2989
Juin	1914
TOTAL	31099

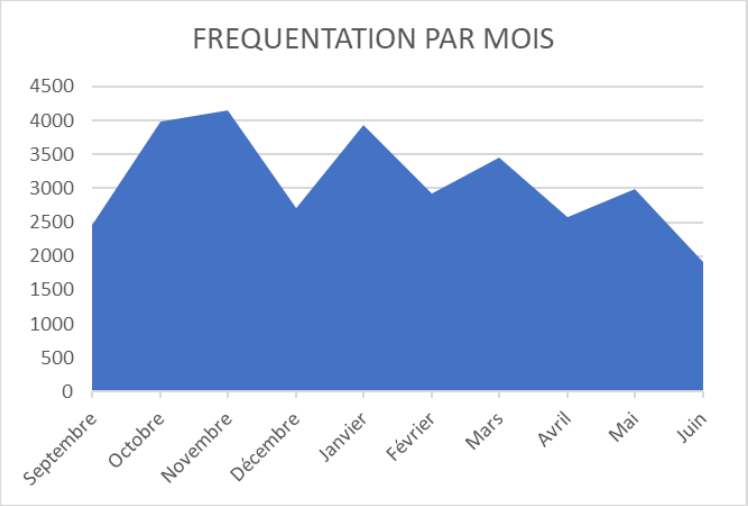

Bilan de la fréquentation par jour

Jours	Nombre de passages
Lundi	9232
Mardi	9744
Mercredi	5301
Jeudi	5051
Vendredi	1771
TOTAL	31099

Répartition des dépenses pour une cotisation de 95 €

Nous vous présentons ici la répartition des dépenses pour une adhésion au pack (offre d'un accès à 19 cours par semaine) avec les frais de gestion et le don au Téléthon.

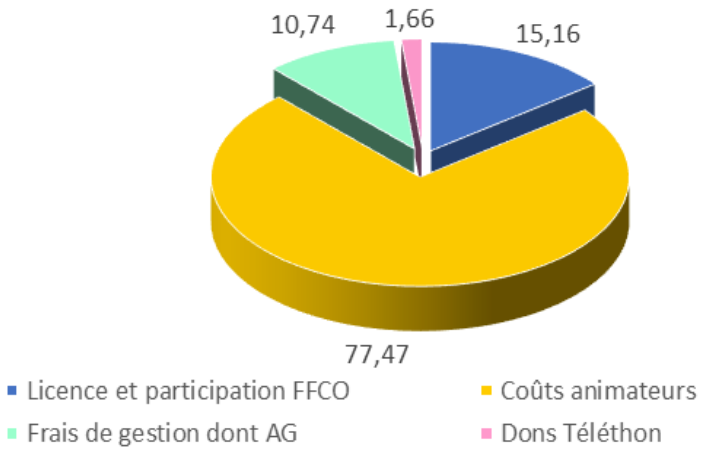

SYNTHESE DE LA SAISON

- Les membres bénévoles du Conseil d'Administration se sont réunis à dix reprises au cours de la saison. Le suivi des sujets courants est également assuré par des groupes de communication informatisés.
- Dans la continuité des saisons précédentes, nous avons souhaité diversifier les activités proposées. Ainsi, de nouveaux cours ont vu le jour : Body Art, Capoeira, Mobilité Articulaire, Self Défense et Step.
- Pour intéresser le plus grand nombre et vous permettre de choisir l'activité adaptée à vos attentes, les cours d'essai sont possibles jusque début octobre.
- Un cours Cardio-Musculaire avait été mis en place le vendredi matin à la rentrée de septembre 2024 mais faute de participants, il a été annulé dès le mois d'octobre.
- Le cours de Pilates du jeudi soir s'étant rempli rapidement, un nouveau cours a été ajouté à 18h15.
- La durée du cours de Mobilité Santé a été réduite, passant de 2h à 1h début 2025. De ce fait, le tarif a été abaissé et aligné au forfait annuel de 78 €. Malheureusement, ce cours a conquis trop peu d'adhérents pour être conservé jusqu'à la fin de la saison.
- Le cours de Gym Parents Enfants a été décalé à 10h45 au lieu de 9h et celui de Gym Vitalité a été avancé à 9h30 au lieu de 10h, à compter du 12 février. Ce changement avait été fait pour répondre à la demande de certains inscrits, mais le cours Gym Parents Enfants n'a pas accueilli plus de participants.
- Avant chaque changement, les participants aux cours concernés ont été prévenus.
- Comme cela ressortait dans des remarques ou sondages précédents, des cours plus toniques tels que le Step et le Self Défense ont été ajoutés en soirée pour permettre aux jeunes actifs d'être plus présents.
- Pour la 3ème année consécutive, nous avons permis aux adhérents de participer à l'ensemble des cours en appliquant le principe de l'adage « en mai, fais ce qu'il te plaît ». C'est une opération intéressante parce qu'elle permet de vérifier si les cours sont suivis ou n'ont peut-être plus leur place pour la saison suivante.
- Une opération Portes Ouvertes a été initiée du 10 au 20 juin. Sur les 15 derniers jours de cours de cette saison 2024-2025, les adhérents avaient la possibilité d'inviter amis, collègues ou membres de leur famille. L'objectif était de permettre la découverte libre des activités, dans une ambiance détendue, sans inscription préalable. Quelques cours ont attiré de nouvelles personnes.
- Malgré des diffusions ou distributions de publicités, certains cours n'ont pas été reconduits pour cette saison car ils n'ont pas rassemblé assez de participants. C'est le cas de la Capoeira notamment.
- En cas d'absence d'un animateur, même imprévue, notre équipe fait appel à des animateurs remplaçants pour ne pas léser les adhérents. Les retours des adhérents font apparaître une satisfaction globale quant à la qualité des remplacements.
- Il est arrivé que personne ne soit trouvé pour assurer un cours et que certains adhérents ne soient pas prévenus, mais comme cela leur a été expliqué dans un mail, les bénévoles de l'association font le maximum, en fonction de leurs disponibilités personnelles.
- Sachez que notre équipe de bénévoles s'investit pleinement, afin de tout mettre en œuvre pour que notre belle association perdure et que les adhérents soient satisfaits au maximum.

POINT SUR LES CONTROLES ALEATOIRES

- L'ensemble des cours a été contrôlé par notre bureau de bénévoles, et des adhérents en renfort parfois.
- Il ressort que certaines personnes tardent à s'inscrire alors que les possibilités d'essai de cours se terminent début octobre. Comme cela avait été voté par le passé et noté dans les statuts, la qualité de membre peut se perdre en cas de non-paiement de la cotisation.
- Les personnes n'ayant pas régularisé leur situation au maximum une semaine après le premier contrôle ne pourront plus participer aux cours tant que leur situation ne sera pas mise en conformité.
- L'association propose des tarifs abordables pour vous permettre de pratiquer des activités variées. Nous comptons donc sur le respect de chacun pour que cela continue dans des conditions chaleureuses.

AUTRES INFORMATIONS

- Dorénavant, le certificat médical est exigé uniquement si l'adhérent a répondu au moins une fois « OUI » au questionnaire santé qui doit être complété lors de l'inscription annuelle.
- En cas de doute sur votre état de santé et sa compatibilité avec certaines des activités proposées, n'hésitez pas à demander un avis médical.
- Dans le but de réduire les impressions de papier et le temps de saisie des inscriptions, notre association souhaite généraliser le numérique en proposant de vous inscrire directement sur le site HelloAsso. Le lien via le QR code est déjà disponible sur notre site Internet.
- Un simple accès à Internet suffit. Ce site est très clair et le paiement en ligne est sécurisé.
- Depuis plusieurs saisons, il est demandé aux adhérents et animateurs de venir avec leur propre tapis. Si besoin est, l'association en propose encore à la vente au tarif de 5 à 10 € selon l'état.
- Pour le bon fonctionnement de nos Assemblées Générales, il est essentiel, en réponse à notre invitation, de nous informer par écrit de votre venue, notamment pour prévoir la quantité de collation adéquate. Pour le buffet, une participation de 15 € est demandée aux personnes accompagnant les adhérents : conjoint, amis…

ACTIONS EXTERNES

- Présence à la journée des associations avec un stand de renseignements le samedi 7 septembre.
- Remise d'un chèque de 1 100 € le 15 janvier 2025 à l'Association Française contre les Myopathies, dans le cadre du Téléthon par l'intermédiaire de la Mairie de La Motte Servolex.
- Pique-nique de fin de saison le jeudi 12 juin.

PROJETS D'ACTIVITES POUR LA SAISON EN COURS ET LES AUTRES SAISONS A VENIR

- Dès cette saison 2025-2026, le forfait d'inscription au Pack a été augmenté de 5 € et vous donne accès à 18 cours par semaine pour un montant de 85 € (hors frais de gestion inchangés de 12 €).
- Le tarif d'inscription à un cours spécifique d'une heure a été augmenté de 2 €, passant de 78 € à 80 € / an.
- Après un an de test dans le Pack, le cours de Body Art devient un cours spécifique à supplément car il fait l'objet d'une marque déposée.
- Le tarif annuel pour le cours de Sophrologie a été baissé, passant de 160 € à 120 €.
- De nouveaux cours sont proposés pour cette saison 2025-2026 : Danse le jeudi à 18h15 ; Flow Pilates le vendredi à 8h45 (annulé faute de participants) ; Pilates le mardi à 18h45 ; Piloxing le mardi à 20h ; Self Défense Ados le mercredi à 16h15 (annulé faute de participants) ; Zumba Ados le mercredi à 15h (annulé faute de participants) ; Zumba Kids le mercredi à 13h45.
- Les cours suivants ont changé d'intitulé : Gym Tonic le lundi à 18h devient Fitness ; Fitness le mardi à 18h45 devient Renforcement Musculaire ; Gym Vitalité le mercredi à 9h devient Gym Douce / Stretching ; Gym Parents Enfants le mercredi à 10h10 devient Multisports pour une durée de 1h30 (cours annulé faute d'un nombre suffisant de participants) ; Yoga le mercredi à 17h30 devient Hatha Yoga.
  Consultation des descriptions dans la rubrique « Fiches des Animateurs, explications des cours » dès l'accueil de notre site Internet *gvlamotte.free.fr.*

Vote du rapport moral d'activités : contre = 0 pour = 328 s'abstient = 0

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS 2024-2025 du 1er août au 31 juillet

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS	**2 796,39**	**PRODUITS D'EXPLOITATION**	**91 488,50**
Matériel de fonctionnement et fournitures administratives	*2 796,39*	Cotisations adhérents + Téléthon	*91 488,50*
SERVICES EXTERIEURS	**11 045,36**		
Licences FFCO	*480,14*		
Assurances	*1 035,98*		
Reversement au profit du Téléthon	*1 100,00*		
Sous-traitance pour salaires	*529,00*		
Réceptions, cadeaux, A.G.	*7 131,09*		
Frais postaux, bancaires, internet et site	*769,15*		
CHARGES DE PERSONNEL	**51 089,11**		
Personnel extérieur (auto entrepreneurs)	*36 045,00*		
Rémunération des animateurs	*10 823,85*		
Charges sociales	*4 220,26*		
CHARGES DE GESTION COURANTE	**321,00**	**PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**225,64**
Remboursement de licences	*321,00*	Recettes diverses : ventes de tapis	*120,00*
		Produit exceptionnel : IJSS CPAM	*105,64*
CHARGES FINANCIERES		**PRODUITS FINANCIERS (intérêts)**	**3 548,31**
TOTAL DES CHARGES	**65 251,86**	**TOTAL DES PRODUITS**	**95 262,45**
Excédent	***30 010.59***		
TOTAL GENERAL	**95 262,45**	**TOTAL GENERAL**	**95 262,45**

LECTURE DE L'AUDIT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Association Gym Vitalité La Motte Servolex, j'ai effectué l'audit des comptes relatifs à l'exercice 2024-2025 clos le 31 juillet 2025.

Je certifie que les comptes annuels pour la saison 2024-2025 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de cette association, à la fin de cet exercice.

Fait à la Motte Servolex, le 4 novembre 2025
Martine COCHARD

Vote du bilan financier : contre = 0 pour = 328 s'abstient = 0

BUDGET PREVISIONNEL ET SON APPROBATION POUR LA SAISON 2026-2027

L'association étant déjà engagée sur l'exercice N+1, le budget prévisionnel soumis au vote concerne N+2.

CHARGES		PRODUITS	
CHARGES D'EXPLOITATION	**21 200**	**PRODUITS D'EXPLOITATION**	**83 000**
Affiliation Fédération FFCO	*500*	Cotisations adhérents	*83 000*
Matériel de salle, entretien	*2 500*		
Matériel informatique	*1 000*		
Frais administratifs et de gestion	*3 500*		
SACEM et Assurance	*4 000*		
Publicité	*700*		
Frais de réception A.G.	*9 000*		
CHARGES DE PERSONNEL	***65 000***	**PRODUITS DE GESTION COURANTE**	*200*
Rémunération nette animateurs	*60 000*	Ventes	*200*
Dotations aux provisions/charges	*5 000*		
Charges financières	*0*	Produits financiers	*3 000*
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0**
TOTAL DES CHARGES	**86 200**	**TOTAL DES PRODUITS**	**86 200**
TOTAL GENERAL	**86 200**	**TOTAL GENERAL**	**86 200**

Vote du budget prévisionnel : contre = 0 pour = 328 s'abstient = 0

DEMISSION ET ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Pour diverses raisons, Pauline JESSU ne se représente pas pour ce mandat. Elle va beaucoup nous manquer, tant sur le plan humain que pour la qualité de son travail et la justesse de ses idées au service de l'association.
- Tous les autres membres ayant exercé ces 4 dernières années se représentent, accompagnés des membres cooptés depuis quelques années : Mesdames Marie-Christine BOUVARD, Anita SAINT CALBRE et Mireille VUILLERME. Nous nous réjouissons de poursuivre notre travail avec cette équipe motivée et impliquée.
- Monsieur Karl BLAZER, nouvel adhérent, souhaite nous rejoindre et est coopté dans le Conseil d'Administration. Il participera aux réunions dès le début de l'année, afin de s'impliquer activement dans le fonctionnement du bureau.
- La liste complète des 12 membres du Conseil d'Administration pour ce mandat est proposée au vote : Marie-Christine BOUVARD, Stéphanie BRANGIER, Pascale GAILLARD, Alain HOTTE, Nadine MORET GERVASONI, Françoise MOUNIER, France NUNES, Karima QIBAA, Anita SAINT CALBRE, Claudine SENNORAT-GRANGER, Michèle TANTER et Mireille VUILLERME.

Vote du nouveau Conseil d'Administration : contre = 0 pour = 328 s'abstient = 0

REMARQUES ET REPONSES A VOS QUESTIONS

Vos remarques **:**
Un grand nombre d'adhérents remercient les membres du Bureau pour leur dévouement, leur investissement et le travail accompli afin de faire vivre l'association ainsi que nos animateurs pour leur professionnalisme et la qualité de leurs cours.

Vos questions **:**

- « Problème de cohabitation le jeudi soir entre le cours de Step qui se fait en musique et le cours de Pilates que le bruit dérange ».
  Sachez que nous avons déjà sollicité une salle supplémentaire auprès de la mairie pour le Pilates. Nous devons toutefois attendre début janvier, le temps que les travaux du gymnase de la Halle soient terminés. L'an dernier, nous n'avions effectivement pas rencontré ce problème, ce qui explique que le Pilates ait été remis au même créneau que le Step cette saison. Il est bien entendu que nous ne reconduirons pas ces deux cours en simultané dans le planning de la prochaine saison. Merci encore pour votre retour, il nous aide à améliorer l'organisation des cours.
- « Le cours de Taï chi sera-t-il reconduit l'année prochaine ? »
  À ce jour, nous n'avons pas encore finalisé le planning de la prochaine saison. Le maintien du cours de Taï Chi dépendra notamment du nombre d'inscrits. Le professeur nous a conseillé, si nécessaire, d'envisager un passage vers un cours de Qi Gong, qui pourrait mieux correspondre à la tendance du moment. Nous reviendrons vers vous dès que la programmation 2025-2026 sera confirmée.

PAROLE AUX ANIMATEURS PRESENTS
Christine CARRON, Sandrine CODERC DE LACAM, Lydie BOURBON, Nicolas GUILBERT, Gwen RENIER, Ophélie ZANNA, Richard EHNY et Pascale LAURENT (a dû quitter l'A.G. plus tôt).
Les animateurs se présentent et décrivent les cours qu'ils proposent aux adhérents.
Vous trouvez les photos et descriptions de leurs cours sur le site Gym Vitalité La Motte.

PAROLE AUX ELUS PRESENTS
Monsieur le Maire remercie l'ensemble de la salle et s'excuse de son retard lié à sa présence à 4 Assemblées Générales simultanées et à l'inauguration du nouveau boulodrome.
Il félicite l'association pour ses résultats (33 adhésions supplémentaires en 2024-2025, nouvelles activités proposées, 70 % de renouvellement signe de fidélité, majorité de Motterains).
Il fait part de sa satisfaction d'être à nos côtés et de la belle vitalité que l'association apporte à la commune.
Il remercie l'équipe des bénévoles qui s'investissent quotidiennement.
Il annonce également la réouverture de la halle Didier Parpillon à compter de mi-janvier après 8 mois de travaux.

REMERCIEMENTS

- A la Municipalité de La Motte Servolex pour la mise à disposition des deux salles aux Pervenches ainsi que le Gymnase Coubertin pour la journée des Associations et le bureau à la maison des Associations.
- Aux agents municipaux : Nathalie GIL et Vincent CAPUANO qui gèrent le gymnase des Pervenches ainsi que Laurence JALINOUX et Maryline CLARET à la Maison des Associations.
- Au représentant de la FFCO Grégory PLANCHE (abs)
- Au correspondant du Dauphiné Libéré Patrick MENARD qui répond toujours présent pour notre A.G. et pour faire paraître nos articles.
- A nos coachs sportifs, dont la présence quotidienne et l'enthousiasme font vivre l'association. Parmi eux, Madame Christine CARRON se distingue tout particulièrement par ses 30 années d'engagement exemplaire, véritable modèle de fidélité et de dévouement. Elle est chaleureusement mise à l'honneur, des remerciements lui sont adressés et des marques de reconnaissance lui sont remises, en témoignage de l'estime et de la gratitude de tous pour sa bienveillance et l'énergie positive qu'elle diffuse autour d'elle.

- À nos prestataires, Anne-Sophie TROCCAZ et PSA Savoie, pour la qualité et le sérieux de leur collaboration au sein de l'association.
- A nos fidèles bénévoles Mireille COLONNA, Laurence HOTTE, Patricia ROUTIN, Laetitia GRAND, Annick CHEVALLIER, Christiane PRIEUR, Maryse VERNIZZI, Monique AMBLARD (absente), Martine COCHARD (absente) pour l'aide ponctuelle apportée.
- A notre nouvelle bonne volonté, Karl BLAZER.
- Aux adhérents du cours d'Ophélie ce vendredi matin, pour la mise en place de la salle pour cette A.G.
- Aux membres du Conseil d'administration, dont vous avez pu découvrir les noms lors du vote. Leur énergie et leur dévouement permettent à notre association de fonctionner avec dynamisme et efficacité tout au long de l'année.
- Aux adhérents présents, et pour les remercier, les 2 doyens de la soirée, Michel BOLLIET et Camille CONTAMIN, tirent au sort 3 personnes parmi les adhérents présents. Les gagnants, Anne-Marie FORTIN, Jocelyne ROUSSET et Walter LUNARDI, reçoivent chacun une adhésion au Pack 85 (bon d'achat de 100 €) pour la saison prochaine.
- A tous les adhérents pour l'intérêt porté à notre association.

S'ensuivent les démonstrations du Self Défense avec Richard et 4 adhérents, de la Zumba Kids avec Lydie et 5 adhérentes âgées de 7 ans, ainsi que du Pound avec Gwen et 7 adhérents.

Le buffet est alors servi et tous les participants boivent le verre de l'amitié.
L'Assemblée Générale s'achève dans une ambiance conviviale et festive, portée par l'animation de Gwen qui fait danser les adhérents.

Les secrétaires, Mireille VUILLERME Stéphanie BRANGIER

ELECTION DE COMMISSIONS ET D'UN NOUVEAU BUREAU
Lors de la réunion CoDir du 12 décembre 2025

Commission événements et matériel :
- France NUNES
- Claudine SENNORAT-GRANGER
- Anita SAINT CALBRE
- Nadine MORET GERVASONI

Responsable technique et informatique :
- Alain HOTTE

Bureau :
- Présidente : Karima QIBAA
- Vice-présidentes : Marie-Christine BOUVARD et Pascale GAILLARD
- Trésorière : Françoise MOUNIER
- Secrétaires : Stéphanie BRANGIER, Mireille VUILLERME et Michèle TANTER

Président d'honneur : Christian GELINET